

**L'ENSEIGNEMENT
SECONDAIRE AU CANADA.
BULLETIN PUBLIE.
VOL. IV., NO. 2, 1921**

Published @ 2017 Trieste Publishing Pty Ltd

ISBN 9780649121779

L'Enseignement secondaire au Canada. Bulletin public. Vol. IV., No. 2, 1921 by Various

Except for use in any review, the reproduction or utilisation of this work in whole or in part in any form by any electronic, mechanical or other means, now known or hereafter invented, including xerography, photocopying and recording, or in any information storage or retrieval system, is forbidden without the permission of the publisher, Trieste Publishing Pty Ltd, PO Box 1576 Collingwood, Victoria 3066 Australia.

All rights reserved.

Edited by Trieste Publishing Pty Ltd.
Cover @ 2017

This book is sold subject to the condition that it shall not, by way of trade or otherwise, be lent, re-sold, hired out, or otherwise circulated without the publisher's prior consent in any form or binding or cover other than that in which it is published and without a similar condition including this condition being imposed on the subsequent purchaser.

www.triestepublishing.com

VARIOUS

**L'ENSEIGNEMENT
SECONDAIRE AU CANADA.
BULLETIN PUBLIE.
VOL. IV., NO. 2, 1921**

1

L'Enseignement secondaire au Canada

Bulletin publié par le Comité permanent des Maisons
d'enseignement secondaire affiliées à
l'Université Laval, Québec.

IV

47232

L'Enseignement secondaire au Canada

BULLETIN PUBLIÉ

PAR

le Comité permanent des Maisons d'enseignement secondaire
affiliées à l'Université Laval, Québec.

VOLUME IV

SEPTIÈME ET HUITIÈME ANNÉES

octobre 1921 — juin 1923

IMPRIMÉ PAR
L'ACTION SOCIALE, LIMITÉE
103, RUE SAINTE-ANNE, 103
QUÉBEC.

**Comité permanent
des maisons d'enseignement secondaire
affiliées à l'Université Laval**

(avril 1921)

- PRÉSIDENT D'HONNEUR :** M. l'abbé Chs-N. Gariépy, recteur de l'Université Laval.
- PRÉSIDENT.** M. l'abbé Camille Roy (*Québec*)
- VICE-PRÉSIDENT.** M. l'abbé Élisée Hébert (*L'Assomption*)
- SECRÉTAIRE-TRÉSORIER.** R. P. A. de Grandpré, c.s.v. (*Joliette*)
- MEMBRES.** M. le chanoine J.-Edmond Aubin (*Valleyfield*)
- M. l'abbé P.-E. Coursol (*Sainte-Thérèse*)
- R. P. F.-X. Forest, c.s.v. (*Rigaud*)
- M. l'abbé Joseph Roy (*Lévis*)
-

Pour tout ce qui concerne la rédaction et l'administration du bulletin, adresser :

L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE AU CANADA,

Rédaction (ou Administration),

Université Laval, Québec.

Prix de l'abonnement :

CANADA ET ÉTATS-UNIS.....	50 sous
UNION POSTALE.....	4 francs

Le numéro: 20 sous.

LA PIÉTÉ CHEZ LE PRÊTRE ÉDUCATEUR

Faguet a reproché un jour à la démocratie d'avoir *le Culte de l'Incompétence*. Quelqu'un s'aviserait-il aujourd'hui de faire le même reproche à nos collègues classiques qu'il serait fort mal venu. On ne vit certes jamais un temps où il y eut plus de spécialistes dans nos maisons d'enseignement secondaire. Et chaque année les membres de notre personnel enseignant s'en vont nombreux dans les différentes universités, canadiennes et étrangères, s'initier aux secrets des méthodes les plus nouvelles et réputées les meilleures. A la bonne heure ! Cela prouve à nouveau que nos séminaires et collègues ont de plus en plus le souci de la bonne formation de leurs professeurs, et partant, de l'avancement de leurs élèves.

Nous avons donc des hommes compétents dans les différentes branches qu'ils professent. Nous avons donc des pédagogues au vrai sens du mot. Peut-on exiger davantage ? Oui, non seulement on peut, mais on doit exiger davantage de nos maîtres. A part la compétence strictement professionnelle, il leur faut la *compétence de la piété*.

C'est ce que nous voudrions rappeler aux prêtres-éducateurs dans ces pages écrites avec l'unique intention de leur être quelque peu utile et de leur faire aimer encore plus, si possible, la haute et noble mission qu'ils ont à remplir au milieu de leurs semblables. Nous dirons, d'abord, pourquoi le prêtre-éducateur doit être

éminemment pieux, et ensuite, quels doivent être les *principaux caractères* de sa piété.

*
* *

Pour ne pas épiloguer outre mesure disons immédiatement que par piété nous entendons la vie intérieure, la vie d'union à Dieu. Or cette vie doit être très intense chez le prêtre-éducateur.

Il faut l'avouer, la vie du prêtre de collège ou de séminaire est pénible par bien des côtés. On se convainc bientôt, avec le poète ancien, que, dans nos maisons d'éducation, *assueta vilescunt* plus que partout ailleurs. Recommencer les mêmes choses chaque matin, mon Dieu, nous en sommes tous là, mais les recommencer dans une maison d'enseignement amène plus vite l'ennui, ce semble, que dans le ministère paroissial, par exemple. Notre nature changeante, indépendante, se fatigue rapidement de cette vie stable, invariable, dix longs mois durant. Et les confrères dont les caractères ne nous vont pas toujours, et l'autorité, *si proche*, paternelle sans doute, mais gênante parfois, et les élèves assez souvent agaçants... Tout cela s'estompe un bon matin plus que d'habitude au flou de notre imagination en travail, et l'on se prend les yeux du côté de la fenêtre, plongés dans l'horizon lointain, rêvant un *nid*, une petite cure de campagne, au milieu de fort braves gens, à faire le bien comme on l'entendrait... Un jour ce rêve devient réalité. Et l'on quitte. Malheureusement, il arrive parfois que le mal n'est que changé de place. D'excellents sujets, possédant toutes les qualités requises pour vivre dans un collège, abandonnent le professorat chaque année, en quête d'un genre de vie pour lequel ils se croient mieux aptes, parce que plus attrayant. Ainsi on explique pourquoi dans certaines maisons le recrutement est si difficile.

Sans doute il y a des départs qui s'imposent. Il y a différentes manières d'enseigner l'Évangile, et tous ne sont pas appelés à la vie de professeurs dans un séminaire. Mais, c'est la pure vérité, quelque-uns partent qui devraient rester.

Admettons que le professorat comporte bien des sacrifices. Est-ce une raison de s'y consacrer le moins longtemps possible quand, par ailleurs, on a toutes les aptitudes pour s'en bien acquitter ? Au fond, franchement, pourquoi cette besogne à nous confiée par nos supérieurs légitimes nous est-elle devenue à charge en si peu de temps ? N'est-ce pas un peu parce que nous y avons cherché à satisfaire nos goûts, notre amour-propre ? Disons-le sans ambages, si nous avons été plus surnaturels, si notre piété eût été plus intense, si nous avons été plus fidèles aux devoirs qu'elle nous commande, n'est-il pas vrai que, même après plusieurs années d'enseignement, malgré les ennuis inévitables, inhérents à toute fonction, nous irions encore en classe tous les jours *con amore* ?

Oui, la piété vécue rappelle sans cesse au prêtre-éducateur qu'il est un autre Jésus-Christ. Et Notre Seigneur n'a jamais cherché ses aises : *Christus sibi non placuit*. La piété vécue lui rappelle encore que la vie chrétienne, à plus forte raison, la vie sacerdotale, ne se conçoit pas sans sacrifice. La piété vécue lui rappelle enfin qu'il doit éviter la vie facile, la vie de confort, à laquelle l'existence dans une maison d'éducation expose souvent, vie où l'on se contente de faire le *quod justum*, assez pour éviter le blâme des autorités, vie honnête, il va sans dire, mais qui n'a de sacerdotale que l'apparence.

C'est donc la vie d'union avec le bon Dieu, la vie intérieure, intense, qui donnera au prêtre-éducateur le courage de faire généreusement les sacrifices que réclame sa tâche quotidienne. C'est encore la vie intérieure qui fera comprendre au professeur prêtre, décidé à *ne pas*

s'en faire, que la médiocrité est un état dangereux, laquelle, tôt ou tard, mène aux pires catastrophes. Et d'ailleurs, chers confrères, notre expérience personnelle ne dit-elle pas que notre piété est le baromètre de notre vie sacerdotale ? N'est-il pas vrai que les jours les plus fervents sont ceux où nous sommes le plus généreux ? N'est-il pas vrai que nous sommes maîtres de nous-mêmes lorsque Jésus-Christ est maître de nos cœurs ? N'est-il pas vrai que notre manque de fermeté dans la piété est la cause de nos fautes ? Du reste, il y a longtemps que saint Paul a promulgué les lois essentielles de la vie spirituelle, partant, sacerdotale, lois qui devraient être le sujet de nos oraisons du matin : *Si spiritu facta carnis mortificaveritis, vivetis. Spiritu ambulate et desideria carnis non perficietis* (Rom., VIII, 13 ; Gal., V, 16).

*

* *

Nécessaire au prêtre-éducateur lui-même, la piété fervente l'est encore à la mission qu'il doit remplir auprès des enfants. Educateur avant tout, le prêtre qui se consacre à l'enseignement a le devoir de *former Jésus-Christ dans les âmes*. Et comme *omne agens generat sibi simile*, il est donc évident qu'il doit être rempli lui-même de Jésus-Christ s'il ne veut pas être inférieur à sa tâche. Celle-ci demande trois choses : une *connaissance exacte*, un *amour vrai* et un *respect bien entendu* des élèves. Or, cette connaissance, cet amour et ce respect n'existent pratiquement pas sans une piété sincère.

On ne saurait le nier, l'observation, la psychologie, l'expérience nous font connaître l'enfant. Mais il ne suffit pas de savoir qu'il est un être, voire raisonnable, apte à devenir bachelier. S'il ne s'agissait que de diplômés à obtenir, l'Église ne détournerait pas les « rares ouvriers de la moisson » pour les occuper à des travaux qui, somme toute, comme le reste, ne comptent qu'en